

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 juin 2016

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 3851)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 456

présenté par

M. Hammadi, Mme Corre, M. Bies et Mme Chapdelaine

ARTICLE 19 QUINQUIES

Après la deuxième occurrence du mot :

« du »,

rédigé ainsi la fin de cet article :

« permis de conduire et de l'épreuve pratique du permis de conduire des véhicules du groupe léger. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.